

Édition 2026

TROPHÉES
BÂTIMENTS
RÉSILIENTS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lancement de l'édition 2026



CONCOURS CRÉÉ PAR :



MISSION
RISQUES
NATURELS

CO-ORGANISÉ AVEC :





LE CONCOURS DES BÂTIS, RÉSILIENTS, NEUFS, RÉNOVÉS OU RECONSTRUITS, CONÇUS POUR FAIRE FACE AUX ALÉAS NATURELS ET CLIMATIQUES



Les Trophées Bâtiments Résilients reviennent en 2026 pour une quatrième édition. Ce concours met en lumière des bâtiments conçus ou rénovés pour faire face aux aléas naturels et climatiques, et vise à diffuser les bonnes pratiques en matière de construction et de rénovation résilientes.

Des trophées au service de l'adaptation du bâti aux risques naturels et climatiques

Lancés en 2020 par la profession de l'assurance via la Mission Risques Naturels (MRN), ces trophées s'inscrivent dans un contexte marqué par **l'intensification des aléas naturels** et la nécessité d'adapter durablement les bâtiments existants et futurs.

Dans ce cadre, le concours a pour ambition :

- De **mettre en valeur les acteurs engagés** dans la résilience du bâti,
- De **sensibiliser le secteur de la construction** à la nécessité de conjuguer atténuation et adaptation dès les premières étapes du projet,
- D'**inspirer les professionnels** pour leurs futurs projets en mettant en lumière des réalisations exemplaires et reproductibles, conçues et rénovées pour s'adapter aux événements naturels et climatiques.



→ Lauréat 2024, Collège Roquefeuil à Saint-Paul sur l'île de la Réunion -
Prix Tertiaire & Industriel

Un concours soutenu par un large écosystème d'acteurs

Autour des Trophées Bâtiments Résilients, la **MRN** joue un **rôle de fédérateur** en rassemblant et en mobilisant un large collectif de partenaires. Le concours est ainsi co-organisé avec l'Agence de la Transition écologique (**ADEME**), l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (**AFPCNT**), l'Agence Qualité Construction (**AQC**), **Construction21** et la Fédération Française du Bâtiment (**FFB**), avec le soutien de **France Assureurs** et du Plan Urbanisme Construction Architecture (**PUCA**) des **ministères** de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Transports, de la Ville et du Logement.

CONCOURS CRÉÉ PAR :



CO-ORGANISÉ AVEC :



AVEC LE SOUTIEN DE :





→ Lauréat 2024, Collège Samuel Paty à Valenton (94), France -
Mention - **Prix Tertiaire & Industriel**

Valoriser des bâtiments adaptés aux risques naturels et climatiques

Le concours s'adresse aux porteurs de projets - **architectes, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études** - souhaitant **valoriser des bâtiments** capables de faire face à **un ou plusieurs aléas naturels et climatiques**. Tous types de bâtiments, publics ou privés, sont éligibles : maisons individuelles, logements collectifs, bureaux, commerces, bâtiments agricoles, de santé, établissements publics et scolaires, centres culturels ...), qu'ils soient **neufs, reconstruits ou rénovés**.

Cinq prix pour distinguer les projets les plus exemplaires

Les candidats peuvent concourir dans l'une des deux catégories principales :

- Prix **Résidentiel** (habitat individuel ou collectif)
- Prix **Tertiaire & Industriel**

À ces catégories s'ajoutent trois distinctions transversales décernées par le jury :

- Prix de l'**Innovation**, Prix **Rénovation** et **Grand Prix**.

Les candidatures seront évaluées selon plusieurs critères : la **résilience** face aux aléas, la **reproductibilité** des solutions mises en œuvre, le caractère **innovant** des démarches et la **maîtrise des coûts**.

Les lauréats seront dévoilés lors de la cérémonie de remise des trophées, prévue au **4^e trimestre 2026**.

Modalité de candidature : une étude de cas à publier avant le 29 mai 2026

Pour participer, les candidats doivent publier **une étude de cas** sur [la plateforme dédiée](#) avant le **29 mai 2026**. Le concours est ouvert aux bâtiments situés en **France** comme dans les pays **francophones**.

Les bâtiments présentés doivent prendre en compte au moins un aléa naturel, parmi lesquels : **sécheresse, submersion marine, inondation, séisme, tornade, grêle, mouvements de terrain, îlot de chaleur urbain**, etc.

Au-delà de la sélection des lauréats, l'objectif est de **diffuser des bonnes pratiques** nationales et internationales : chaque étude de cas contribue à partager des retours d'expérience concrets et reproductibles, pour inspirer les professionnels et accélérer l'adaptation du bâti.



NOTRE MARRAINE DU CONOURS


Valérie Masson-Delmotte, marraine des Trophées Bâtiments Résilients: quand la science climatique rencontre l'action concrète

Directrice de recherche au **CEA** et ancienne co-présidente du groupe n°1 du **GIEC**, Valérie Masson-Delmotte est depuis 2024 **marraine du concours**.

Cet engagement souligne l'importance de **traduire les connaissances** sur le changement climatique en **solutions opérationnelles** pour le secteur du bâtiment.

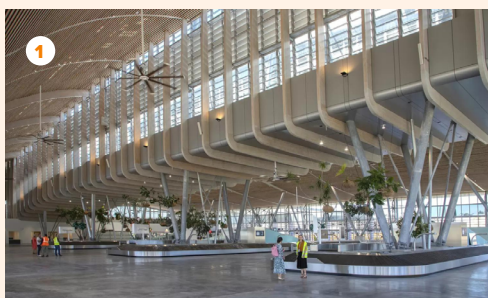
Retour sur les éditions précédentes

Les trois éditions (2020, 2022 et 2024) ont permis de recueillir près de 70 candidatures et de distinguer 20 bâtiments lauréats.

Certains de ces bâtiments ont déjà prouvé leur efficacité face aux aléas climatiques.

À titre d'exemple, en 2022, quelques jours avant la cérémonie de remise des trophées, l'un des lauréats a résisté aux assauts de la tempête FIONA grâce aux mesures de résilience intégrées.

Plus récemment, en janvier 2024, l'extension de l'aéroport Roland-Garros, lauréate de la 3^e édition, a démontré sa robustesse face aux vents du cyclone BELAL, en n'ayant subi aucun dommage.



① Lauréat 2024, Extension de l'aéroport Roland-Garros à Sainte-Marie de la Réunion (974), France - **Prix de l'innovation**

② Lauréat 2024, Le Refuge KE01 à Tréfléz (29), France - **Prix Résidentiel**

③ Lauréat 2024, Collège Voltaire à Remoulins (30), France - **Grand Prix**

④ Lauréat 2022, La résidence Maldives en Guadeloupe (971), France - **Prix Résidentiel**

Partenaires et co-organisateurs

CONCOURS CRÉÉ PAR :



CO-ORGANISÉ AVEC :



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :

